

Am@dos - Association des diplômés, étudiants, enseignants du Master M@DOS

- Créer un réseau de professionnels sur l'ensemble du territoire afin de :
- faire reconnaître l'expertise et l'engagement des anciens m@dossiens auprès des instances nationales et académiques ;
- partager et mutualiser les avancées professionnelles des anciens m@dossiens ;

• établir des liens professionnels entre les membres.

Notre association nous lie au nom des objectifs ainsi définis:

- Constituer un groupe de réflexion, de veille et d'expertise dans le domaine éducatif pour :

- partager les pratiques innovantes, les thématiques prioritaires pour l'éducation et être force de proposition ;
- réfléchir sur les questions de management des organisations scolaires ;
- réaliser des articles collaboratifs de réflexion dans le domaine éducatif.
- Établir un partenariat de formation avec l'IH2EF et les universités partenaires qui permette de :
- prendre part au développement d'autres formations sur l'éducation
- dans un cadre inter institutionnel;
- organiser des séminaires de réflexion en lien avec le Master M@DOS ;
- être force de proposition pour l'évolution de la formation M@DOS.
- Assurer la promotion du Master Management des organisations scolaires :
- auprès des institutions, des centres de formation et des cadres de l'Éducation nationale ;
- pour en définir les caractéristiques collaboratives, numériques et multidisciplinaires ;
- au nom de l'ouverture à l'international par l'attention portée aux systèmes éducatifs dans le monde.



Chers collègues, diplômés, étudiants, enseignants,

Le bureau de AM@DOS vous invite à nous rejoindre dans l'association AM@DOS.

En devenant **adhérent**, ou en renouvelant votre adhésion, vous contribuez au rayonnement d'AM@DOS et du Master M@DOS et participez à la réalisation des objectifs de AM@DOS ci-dessus rappelés.

Les actions élaborées en 2024-2025 :

- Présence aux oraux de recrutement de la P17 en juillet 2025
- Présentation de AM@DOS à la promotion 16 de M@DOS le 19 septembre 2024 : objectifs, adhésion, actions, prêts étudiants
- Séminaire du 19 mars 2025 sur la thématique « L'intelligence artificielle et les personnels d'encadrement »
- Remise de diplômes pour la P14 le mercredi 19 novembre 2025
- Envoi des cartes de vœux 2025
- Promotion M@dos pour le recrutement de la P17
- Présence au conseil de perfectionnement de juin 2025

Quelles actions sont envisagées pour l'année 2025-2026 ?

- Présentation de AM@DOS à la promotion 17 le 18 septembre 2025
- Séminaire annuel au mois de mars 2026
- Remise de diplômes pour la P15
- Mise à jour de l'annuaire des diplômés
- Reprise de la cartographie des M@dossiens
- Bourse aux livres
- Assemblée générale en novembre 2025

AM@DOS

Association des diplômés, étudiants et enseignants du Master M@DOS

ADHESION - COUPON-REPONSE

Adhésion: 35 euros (AG du 15/05/23)

- 1) Merci d'adresser votre chèque à l'ordre de AM@DOS à Madame Françoise OULD, 3 rue des Rases 03 110 Saint-Pont ; ou de procéder à un virement sur le compte d'Am@dos (RIB page 3).
- 2) Merci d'indiquer vos coordonnées actuelles (en rouge si changement, notamment aux fins de mise à jour de notre base de données AM@DOS) :

Je joins mon règlement de 35 euros pour l'adhésion en chèque à l'ordre d'Am@dos. **ou** je procède à un virement bancaire sur le compte d' AM@DOS (RIB en pièce jointe). Je retourne le coupon-réponse et le règlement à la trésorière.

1: rayer la mention inutile



RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

TITULAIRE DU COMPTE : ASS AMADOS

ADRESSE: CHEZ MME OULD

3EME GAUCHE

912 BD DU MONT SAINT SIMEON

60400 NOYON

DOMICILIATION: BPRIVES NOYON (00201)

| CODE BANQUE | CODE GUICHET | NUMERO DE COMPTE | CLE RIB |
|-------------|--------------|------------------|---------|
| 10207 | 00157 | 22211318211 | 61 |

IBAN: FR76 1020 7001 5722 2113 1821 161

BIC: CCBPFRPPMTG

Ce relevé d'identité bancaire est à utiliser pour les opérations que vous seriez amenés à inscrire sur mon compte ouvert à la BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS : virements, versements... Son utilisation vous garantira le bon enregistrement des opérations en cause et évitera les retards ou erreurs d'imputation.